

Ramener des commerces dans les centres-villes avec Créashop Plus

[Home](#) > [Régions](#) – 19/02/2020 à 09:00 - Jean-Luc HENRARD - L'Avenir



Créashop Plus entend lutter contre les cellules commerciales vides dans les centres-villes.

L'opération Créashop Plus veut favoriser la création de commerces dans les centres-villes. Philippeville, Couvin et Chimay sont présélectionnées.

Il suffit de se promener dans certains centres-villes pour constater l'image déplorable donnée par des cellules commerciales vides. Un signe qui ne reflète pas la richesse et le dynamisme économique. Cette tendance est notamment due à l'émergence du commerce numérique et, selon certains, à la création de centres commerciaux à l'orée des villes ou encore à des problèmes d'accessibilité.

Même si de plus en plus de consommateurs souhaitent désormais privilégier les circuits courts et le commerce local, une étude récente montre que le taux de «vacance commerciale» en Belgique continue d'augmenter avec une moyenne de 10% de magasins inoccupés.

6 000€ par commerce

Pour inverser cette tendance, la Région wallonne a lancé, en 2017, l'opération Créashop. Ce dispositif d'aide aux commerçants encourage et accompagne la création de nouvelles surfaces commerciales de qualité et pérenne (voir ci-dessous) dans les centres urbains. Pour parler concrètement, Créashop verse une aide à l'installation de 6 000€ aux nouveaux commerçants s'installant dans une cellule vide. Cette somme doit servir à l'aménagement du magasin: achat d'un comptoir, d'une enseigne...

À partir de 2017, seize grandes villes ont bénéficié de ce dispositif, comme Arlon, Charleroi, Namur, Mons, Verviers ou encore Châtelet. Le concept a remporté un beau succès puisque pour Créashop,

174 dossiers de demandes d'aide ont été reçus et 119 ont été acceptés par le jury, avec 68% des magasins toujours ouverts à ce jour.

Fort de ces bons résultats, le gouvernement wallon, par l'entremise du ministre de l'Économie, Willy Borsus (MR), a décidé d'étendre l'opération à 39 villes et communes supplémentaires. Ces localités sont considérées comme centres de sous-bassins de consommation d'achats courants et alimentaires par le Schéma régional de développement commercial.

Candidature jusqu'au 10 avril

En Entre-Sambre-et-Meuse, parmi ces pôles, on compte Chimay, Couvin et Philippeville. Nom de cette nouvelle action élargie: Créashop Plus. La semaine dernière, ces communes présélectionnées ont reçu un courrier de la Région wallonne les incitant à déposer un dossier de candidature pour le 10 avril. Après sélection définitive par un jury, les centres urbains verront la mise en œuvre de Créashop Plus dans le courant du deuxième trimestre 2020. C'est l'Union des classes moyennes (UCM) qui a été chargée, par la Région wallonne, de gérer ce dispositif doté d'1,5 million€ sur trois ans au niveau wallon.